

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales
AY/JLD/SG – 2024

**DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE CHEF DE SERVICE
N°2024-002**

LE DIRECTEUR ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Professeur Vincent PIRIOU,
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;

DÉCIDENT DE DÉSIGNER

Monsieur le Professeur Vincent PIRIOU en qualité de chef du service Anesthésie Réanimation Médecine Intensive à compter du 5 février 2024 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

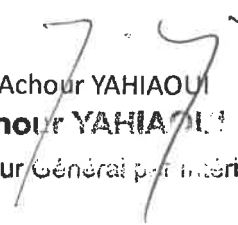
Le 2 février 2024

Le Président de la CME

Léopold ADÉLAÏDE



Le Directeur par intérim


Achour YAHIAOUI
Achour YAHIAOUI
Directeur Général par intérim